

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le deux du mois de mai,
présents	9	le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants	10	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 avril 2024

PRESENTS : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T. PADEL S.

EXCUSÉ : MM. GIANDOLINI D. *SEON J.*

PROCURATION : M. Joël SEON a donné procuration à M. Cyril VILLARD

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. BONNIER P.

OBJET : REVISION LOYER LOCAL DES INFIRMIERES AU 1^{ER} JUILLET 2024

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser le montant du loyer du local de la maison communale occupé par les infirmières.

En effet, le loyer est révisable annuellement à partir de l'indice INSEE de référence des loyers.

Considérant que l'indice du 1^{er} trimestre 2023 est de 138.61 et que celui du 1^{er} trimestre 2024 est de 143.46.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'appliquer une augmentation de loyer au local de la maison communale à compter du 1^{er} juillet 2024, comme suit :

Loyer actuel : 156.52 €

Loyer révisé : 162.00 €

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
P. BONNIER,



Le Maire,
P. CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 16 mai 2024

Publié le 16 mai 2024